



Peut on voyager avec une carte d un an

Par norsabah

Bonjour,
je reviens vers vous j ai une invitation le mois prochain pour une semaine chez des amis finlandais je vous voudrai SVP est ce possible de voyager avec une carte temporaire merci d avance

Par anais16

Bonjour,

oui, on peut tout à fait voyager avec un titre de séjour, dans la mesure où l'on revient en France avant l'expiration de ce titre.

Par contre, renseignez vous bien sur la Finlande car le titre de séjour ne vous dispense pas de visa.

Par norsabah

merci beaucoup anais de votre reponse, je vais faire comme vous me dites merci encore